



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE

PM

Préavis no 23
1^{er} juillet 2005

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
concernant
la 1^{ère} série de compléments au budget 2005.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement qu'il n'était pas possible de prévoir avec précision lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES

Budget 2005 Créd. Compl.

1. ADMINISTRATION GENERALE

101.3105	<u>Action de communication</u> Conception de l'identité visuelle de la ville (décision municipale du 04.05.2005)	120'000	20'000
101.3171	<u>Jumelages</u> Réceptions des Autorités communales de Collesano, Prokuplje et Winterthur (décision municipale du 26.05.2005)	63'400	29'400
101.3175	<u>Crédits compétence Municipalité</u> Frais de participation à Aqua Vie Bulle en qualité d'hôte d'honneur (décision municipale du 04.05.2005)	78'000	20'600
	UNICEF, aide communale aux populations touchées par la catastrophe en Asie du sud (décision municipale du 06.01.2005)		15'000

	Participation aux frais d'installation de l'Agora mobile (bulle) + électricité (décision municipale du 23.12.2004)		10'400
101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Audit de l'Association Tom Pouce (décision municipale du 26.05.2005)	58'000	6'200
101.3650	<u>Aides aux sociétés</u> Complément au déficit des Brandons 2005 (décision municipale du 30.06.2005)	143'000	49'000

2. FINANCES

190.3111	<u>Achat de machines, mobilier et logiciels</u> Mise en place d'un système WiFi en ville (décision municipale du 28.04.2005)	92'700	8'500
----------	--	--------	-------

3. URBANISME ET BATIMENTS

344.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> HLM Bullet 3, remplacement des rollers des deux cabines d'ascenseurs (décision municipale du 17.03.2005)	184'000	12'800
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Café du Château, rachat de l'équipement (décision municipale du 24.03.2005)	179'500	50'000
	Café du Château, remplacement vitrage et boiler à gaz (décision municipale du 07.04.2005)		15'000
	Rue du Four 1, rénovation 2 appartements et nouvelles portes de caves (décision municipale du 02.06.2005)		22'300
	Ancienne-Poste 4, contrôle et travaux urgents sur les façades en molasse (décision municipale du 09.06.2005)		10'000

	Quai de Nogent 5, réorganisation des ateliers techniques (décision municipale du 27.04.2005)		14'000
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Centre funéraire, réfections diverses (décision municipale du 07.04.2005)	432'250	42'700
	La Marive, remplacement éléments du chauffage et de la ventilation (décision municipale du 18.05.2005)		15'000
355.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Collège Pestalozzi, classe ménagère, remplacement de 8 cuisinières (décision municipale du 17.03.2005)		18'900

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

431.3135	<u>Frais de déneigement</u> Consommation de sel en augmentation suite à un hiver difficile (décision municipale du 11.05.2005)	20'000	34'400
----------	--	--------	--------

5. ECOLES ET CULTURE

560.3116	<u>Achats équipements</u> Rempl. compresseur clinique dentaire (décision municipale du 06.01.2005)	3'500	3'600
571.3155	<u>Entretien véhicule</u> Pose d'un tachygraphe sur le véhicule des colonies (décision municipale du 30.06.2005)	3'350	2'500
571.3654	<u>Aide à la Cure d'air</u> Reprise du Centre aéré (décision municipale du 19.04.2005)	5'000	- 5'000

6. POLICE ET SPORTS

436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Giratoire provisoire Graveline (décision municipale du 10.02.2005)	195'000	20'000
----------	--	---------	--------

7. AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

701.3012	<u>Salaire personnel occasionnel</u> Reprise du Centre aéré (décision municipale du 19.04.2005)	25'000	10'000
701.3116	<u>Matériel d'animation</u> Reprise du Centre aéré (décision municipale du 19.04.2005)	0	1'000
701.3131	<u>Produits alimentaires</u> Reprise du Centre aéré (décision municipale du 19.04.2005)	0	3'000
701.3185	<u>Prestation de tiers</u> Mise en place d'une politique en matière de prévention (décision municipale du 25.11.2004)	0	15'000
701.3901	<u>Charges sociales</u> Reprise du Centre aéré, (décision municipale du 19.04.2005)	113'500	1'000
701.3904	<u>Loyers internes</u> Reprise du Centre aéré, location Cure d'Air (décision municipale du 19.04.2005)	0	3'000
710.3193.03	<u>Contribution au GRAAP</u> Augmentation de la subvention (décision municipale du 19.04.2005)	12'000	7'000
Total des charges			455'300

REVENUS

3. URBANISME ET BATIMENTS

346.4803	<u>Prélèvement au fonds de rénovation</u> Café du Château, remplacement vitrage et boiler à gaz (décision municipale du 07.04.2005)	0	15'000
----------	--	---	--------

	Rue du Four 1, rénovation 2 appartements et nouvelles portes de caves (décision municipale du 02.06.2005)		22'300
	Ancienne-Poste 4, contrôle et travaux urgents sur les façades en molasse (décision municipale du 09.06.2005)		10'000
346.4904	<u>Loyers internes</u> Reprise du Centre aéré, location Cure d'Air (décision municipale du 19.04.2005)	105'000	3'000
7. AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE			
701.4331	<u>Participation aux frais de pension</u> Reprise du Centre aéré (décision municipale du 19.04.2005)	0	13'000
Total des revenus			63'300

* * * *

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : Des compléments au budget 2005 représentant au total une augmentation de charges de fr. 455'300.- et une augmentation des revenus de fr. 63'300.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- : La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Déficit prévu au budget 2005			1'668'300
	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	150'600		
2. Finances	8'500		
3. Bâtiments et urbanisme	200'700	50'300	
4. Travaux et environnement	34'400		
5. Ecoles et culture	1'100		
6. Police et sports	20'000		
7. Affaires sociales et Jeunesse	<u>40'000</u>	<u>13'000</u>	
Charges supplémentaires	455'300		455'300
Revenus supplémentaires		63'300	<u>-63'300</u>
Déficit selon budget et crédits complémentaires			2'060'300

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : Monsieur Rémy Jaquier